



JONGNY-FLASH

No 62, mai 2022



Elections complémentaires à la Municipalité

Le Conseil communal a pris connaissance, dans sa séance du 4 mai 2022, de la lettre de démission au 31 mai 2022 pour raisons professionnelles et personnelles, de Madame Magali Vannay, Conseillère municipale en titre depuis le 1^{er} juillet 2021.

Nous remercions vivement Madame Magali Vannay pour son engagement au service de la Commune en tant que Conseillère municipale en charge d'un dicastère qu'elle a su gérer avec beaucoup de professionnalisme et d'efficacité. Nous lui adressons d'ores et déjà nos vœux les plus sincères pour la suite de sa carrière professionnelle.

Les électrices et électeurs de notre commune seront par conséquent appelés à élire un.e successeur.e à la Conseillère municipale démissionnaire. D'un commun accord avec la Préfecture du District et dans le souci de repouvoir la place vacante dans les meilleurs délais, le calendrier électoral suivant a été établi. Les dates des scrutins ont été fixées au

19 juin 2022 (1^{er} tour) et 10 juillet 2022 (2^e tour).

Le dernier délai pour le dépôt des listes de candidatures est fixé au **lundi 23 mai à 12h00** pour le 1^{er} tour et au **mardi 21 juin à 12h00** pour le second tour.

Les candidat.e.s sont appelé.e.s à se présenter sur une liste d'Entente communale. Les formulaires de candidature sont à disposition au Greffe municipal. Pour toute autre information complémentaire, prière de se référer à l'arrêté de convocation établi par la Préfecture du district, affiché au pilier public communal.

La Municipalité entend donner la parole aux candidat.e.s officiel.le.s via son site internet et le pilier public, où seront publiés, sur demande, une photo format passeport et une brève présentation de 250 caractères au plus.

Le secrétaire municipal et la syndique se tiennent à disposition de celles et ceux qui, intéressés par la fonction et désireux de consacrer leur temps et compétences au service de la Commune, souhaiteraient obtenir plus de précisions sur les obligations qu'un mandat de municipal.e implique.

Contacts :

N. Pointet, syndique (npointet@jongny.ch / 079 502 87 60)

B. Kaveh, secrétaire municipal (smun@jongny.ch / 021 921 57 69)